



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-29280>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-29280**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CD des A-M - Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22060001900016

Ville : Nice Cedex 3

Code postal : 06201

Grouperment de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026M0036

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés

Adresse mail du contact : marches@departement06.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 0497186000

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se référer au Règlement de la consultation (RC)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se référer au Règlement de la consultation (RC)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se référer au Règlement de la consultation (RC)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 15/04/2026 à 15:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : Prix (65%) Valeur technique (30%) Valeur environnementale (5%)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2026M0036 - Travaux de modernisation de l'internat du Collège Salines à Roquebillière
Code CPV principal - Descripteur principal : 45262660
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Travaux de modernisation de l'internat du Collège Salines à Roquebillière
Lieu principal d'exécution du marché : Internat du Collège Salines à Roquebillière
Durée du marché (en mois) : 3
Valeur estimée (H.T.) : 2613000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot n°1 : travaux de désamiantage
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262660
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 70000 euros
Lieu d'exécution du lot : Internat du Collège Salines à Roquebillière
- **Description du lot :** Lot n°2 : démolition
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45111000
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 80000 euros
Lieu d'exécution du lot : Internat du Collège Salines à Roquebillière

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) : nécessite de joindre l'attestation de visite dûment remplie
Autres informations complémentaires : La visite des lieux est obligatoire. Elle est organisée selon les conditions décrites ci-après : Coordonnées des personnes à contacter : - la personne en charge du projet : Monsieur Denis COSTE au 06.49.16.44.17 - le secrétariat du Service Etudes et Travaux au 04.97.18.67.93 Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite devra être fournie. Le candidat devra joindre à son offre cette Attestation de visite dûment remplie. Retenue de garantie Les règlements sont diminués d'une retenue de garantie d'un taux de 5,0% calculée sur le montant TTC des prestations. Le taux de la retenue de garantie passe à 3,0% si le fournisseur est une PME. Les montants ainsi prélevés sont restitués au titulaire à la fin du délai de garantie de parfait achèvement sauf réserves formulées par l'acheteur et non rectifiées par le titulaire. Le titulaire peut en cours d'exécution du contrat demander le remplacement de la retenue de garantie par une garantie à première demande dans les conditions prévues à l'article R2191-36 du Code de la commande publique. Le remplacement de la retenue de garantie par une caution personnelle et solidaire n'est pas autorisé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2026

